RAPPORT DE CORRECTION

DE RÉSUMÉ DE TEXTE

Conception ICN Business School/ISC Paris Grande École

CONCOURS 2020

SOMMAIRE

le sujet	2
Attentes du jury	2
Remarques de correction	3
Conseils aux futurs candidats	3
Proposition de corrigé	4

Le sujet

Le sujet proposé était tiré d'un ouvrage de Roger Pol-Droit intitulé Qu'est-ce qui nous unit ? (Plon, 2015), ouvrage qui, dans un contexte de division et d'éclatement des sociétés contemporaines, entend attirer l'attention du lecteur sur un autre versant de la société tout aussi présent que l'autre, même s'il est moins mis en avant : celui de nos attachements, de nos retrouvailles, de nos solidarités. Plus précisément dans l'extrait proposé aux candidats, il s'agissait de comprendre de quoi le « nous » social est le nom, en adoptant un point de vue humaniste informé par l'anthropologie, l'histoire et la philosophie, dans un souci manifeste de pédagogie et de clarté.

Les attentes du jury

Comme chaque année, il était attendu des candidats qu'ils restituent fidèlement la pensée exprimée par le texte dans ses principales étapes, en respectant la logique de la progression, la correction de la langue et le nombre de mots autorisé (entre 480 et 520).

Insistons sur ces deux derniers points : tous les ans, des copies se pénalisent lourdement par une langue (orthographe, syntaxe) défaillante ou par un décompte frauduleux qui consiste le plus souvent à inclure régulièrement cinq ou six mots surnuméraires par tranche annoncée de 50. Il faut donc le répéter : l'orthographe est sanctionnée, et le nombre de mots de chaque copie est systématiquement vérifié, faisant l'objet d'un barème de pénalité précis en cas de dépassement : un point en cas de fraude manifeste, auquel s'ajoute un point par dizaine de mots manquants ou excédentaires par rapport à la fourchette admise (380-420 mots), la note de 01/20 étant attribuée en-dessous de 350, et au-delà de 450 mots.

Statistiques de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées : 837 (968 en 2019)

Moyenne : 10,42 (10,3)

Ecart-type : 4,88 (4,61)

.

Remarques de correction

Le texte proposé aux candidats ne présentait pas de difficulté particulière de compréhension ou d'organisation du propos, même si, comme chaque année, certains passages ont pu faire l'objet d'approximations, voire d'erreurs grossières. En revanche, il exigeait de faire le tri entre des idées secondaires, parfois longuement développées, et des idées clés, abordées parfois plus rapidement. Les meilleurs candidats ont réussi à surmonter cette difficulté, par exemple en ne s'attardant pas outre mesure sur le début qui ne constituait qu'une entrée en matière au véritable sujet du texte.

Il importait également de bien rendre compte de la structure logique de l'ensemble, par ailleurs explicitement soulignée dans le texte. Cette structuration logique doit en principe se ressentir dans l'organisation des copies en paragraphes cohérents et articulés, ce qui n'est pas assez le cas, bon nombre de résumés se contentant de juxtaposer des phrases au sein d'un ensemble qui n'a plus rien d'un paragraphe. Les meilleures copies sont celles qui auront accédé à une vision d'ensemble de la démarche suivie par le texte au contraire de celles qui n'auront pas su échapper à une lecture trop myope, phrase à phrase.

Cette juste distance doit aussi se retrouver dans la reformulation qui, chez les meilleurs candidats, aura échappé à deux écueils opposés : d'un côté, une trop grande abstraction dans la reformulation, si bien qu'elle s'éloigne du sens du texte et, d'un autre côté, un niveau de langue parfois très familier incompatible avec les exigences de l'exercice.

Conseils aux futurs candidats

Le résumé est un exercice qui requiert avant tout des qualités de maturité quant à la compréhension des textes d'idées. En plus de l'entraînement effectué en classe tout au long de l'année, on ne saurait trop recommander aux candidats de pratiquer régulièrement cet exercice à partir de textes de petit format, par exemple des éditoriaux de journaux : l'identification de la problématique, de la thèse et de la structure logique constituent, avec l'effort de reformulation, un excellent entraînement. Et ils présentent l'avantage de familiariser les élèves avec des problématiques contemporaines susceptibles d'apparaître dans les textes à résumer.

En outre, au vu de la difficulté éprouvée par certains candidats de bien gérer leur temps, il est conseillé, face à certaines séquences du texte ressenties comme difficiles, de ne pas trop s'attarder sur le passage en question et d'avancer dans la lecture comme dans

le travail de contraction : il arrive parfois que la logique de l'ensemble se révèle a posteriori, lorsque l'ensemble du trajet argumentatif a été accompli.

Enfin, nombre de candidats doivent davantage s'exercer à l'écriture dans le but d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue. Trop de copies sont lourdement pénalisées par des défaillances à divers niveaux : orthographe, syntaxe, niveau de langue, ponctuation…

Proposition de corrigé

Plan de l'extrait

1 – Universalité de l'ethnocentrisme (§1-8)

2 – Problématique et premières (fausses) réponses : comment fonder une identité collective ? La langue et le terroir en question (§9-20)

3 – Réfutation du mythe d'une identité naturelle (§21-29)

4 – La confusion entre terroir et Etat (§30-38)

5 – Le lien dans l'attachement à une même loi (§39-45)

Résumé possible

L'ethnocentrisme est la chose du monde la mieux partagée par tous les peuples de la Terre. N'en déplaise aux pourfendeurs du colonialisme occidental, toute société humaine se croit supérieure à sa voisine.

C'est souvent sur ce complexe de supériorité que se construit un « nous » national. Mais quel // lien s'exprime à travers ce « nous » ? Une même langue ? Certainement pas puisque l'on peut être francophone sans être français. Un même terroir ? Pas davantage : méfions-nous de ces identités construites sur le principe de l'origine, un principe excluant qui ne saurait par conséquent fonder une identité collective. Si // l'attachement à une région ou une culture est parfaitement légitime, il peut conduire à certaines confusions, mères de dangereuses dérives.

Une de ces confusions concerne les notions d'identité et de nature. Contrairement à ce que certaines représentations inspirées par la logique ou l'idéologie pourraient faire penser, l' // identité n'est pas un fait de nature, immuable et unitaire. Bien au contraire,

toute identité nationale est une variable du temps qui se redessine au fil de l'histoire. C'est même une construction sans fin qui s'accomplit par-delà la diversité (notamment linguistique et culturelle) d'une // société, parfois même par-delà les conflits violents qui ont pu la diviser. Il n'y a là rien de naturel.

La deuxième confusion, qui concerne l'Etat et le terroir, expose au risque de fonder le premier sur le second. Grave erreur, car si le « nous » du terroir parle // aux sentiments de chacun, celui de l'Etat s'adresse à la raison de tous. Il se compose d'un ensemble de lois et de principes généraux qui fait abstraction des particularismes individuels et locaux. Il résulte d'un processus historique par lequel la collectivité invente ses propres règles de // fonctionnement, formalisation politique d'un lien préexistant, mais dont l'essence reste à identifier.

Ce lien, l'exemple de Socrate quand il accepte une condamnation à mort pourtant injuste en est l'illustration. Socrate manifeste ainsi son attachement aux lois de la cité qui l'ont éduqué et protégé. Cette // soumission absolue à l'Etat laissera sans doute sceptique le citoyen moderne. Il n'empêche : nous sommes pareillement animés de ce désir de vivre dans un Etat de droit sous l'autorité de lois communes. Dans son principe, ce désir est certes très abstrait, mais il trouve, sous la forme // des diverses institutions (police, justice, etc.), des manifestations très concrètes. (410 mots)